8. COÛTS D'EXPLOITATION DIRECTS

Les coûts d'exploitation directs d'Énergie Brookfield pour les exercices clos les 31 décembre s'établissent comme suit :

(EN MILLIONS)	Note	2023	2022	2021
Achat de combustible et d'électricité ^{1, 2}		(574) \$	(400) \$	(390) \$
Salaires et avantages du personnel		(464)	(325)	(293)
Activités et entretien		(347)	(309)	(285)
Redevances sur l'eau, impôt foncier et autres frais réglementaires		(238)	(205)	(201)
Assurance		(72)	(71)	(68)
Honoraires professionnels		(122)	(59)	(56)
Autres services entre parties liées	28	(5)	(1)	(8)
Divers		(111)	(64)	(64)
		(1 933) \$	(1 434) \$	(1 365) \$

¹⁾ L'achat de combustible et d'électricité est principalement attribuable à notre portefeuille en Colombie.

Les coûts d'exploitation directs ne tiennent pas compte de la charge d'amortissement d'un montant de 1 852 millions \$ (1 583 millions \$ en 2022 et 1 501 millions \$ en 2021), qui est présentée de façon distincte.

9. DIVERS

Le poste Divers d'Énergie Brookfield pour les exercices clos les 31 décembre se composait de ce qui suit :

(EN MILLIONS)	Note	2023	2022	2021
Variation de la juste valeur des immobilisations corporelles		(164) \$	(61) \$	(63) \$
Amortissement des actifs liés à la concession de services		(11)	(15)	(14)
Coûts de transaction.		(5)	(2)	(8)
Provisions pour litiges		_	(6)	(58)
Divers		(32)	(106)	(164)
		(212) \$	(190) \$	(307) \$

10. ÉCART DE CONVERSION

L'écart de conversion d'Énergie Brookfield pour les exercices clos les 31 décembre présenté dans les états consolidés du résultat global s'établit comme suit :

(EN MILLIONS)	Note	2023	2022	2021
Écart de conversion sur ce qui suit :				
Immobilisations corporelles, à la juste valeur	12	2 798 \$	(2 011) \$	(1 510) \$
Goodwill	17	150	(131)	(121)
Emprunts	13	(818)	975	436
Actifs et passifs d'impôt différé	11	(698)	526	318
Autres actifs et passifs	_	(115)	(6)	18
	<u>-</u>	1 317 \$	(647) \$	(859) \$

Comprend un montant de 80 millions \$ en 2021 lié à la tempête hivernale survenue au Texas, qui tient compte du coût d'acquisition d'énergie engagé afin de respecter nos obligations contractuelles associées à nos actifs éoliens qui ne produisaient pas pendant la période en raison des conditions glaciales, déduction faite des activités de couverture.